

Les propositions du SE-UNSA

Pour le SE-UNSA, une réforme d'ampleur du lycée était indispensable. Il a rappelé les éléments essentiels du « diagnostic partagé » :

- Stagnation des résultats depuis 1995, ne permettant pas d'atteindre les grands objectifs de la loi d'orientation et de la stratégie de Lisbonne;
- P Hiérarchie des voies et des séries et ses effets pervers ;
- Seconde de pré orientation plutôt que de détermination ;
- Manque de motivation des lycéens ;
- Souffrances professionnelles des enseignants.

Les principales propositions du SE-UNSA :

- ➤ Le lycée n'est pas le temps de la spécialisation mais celui d'une diversification raisonnée : après le couple école-collège formant le socle commun, le 2^{ème} temps de l'éducation est maintenant pour une majorité de lycéens le couple lycée-BAC+2 et plus.
- Le système des voies et des séries séparées a atteint ses limites : il doit être remplacé par une organisation plus souple, autorisant des parcours plus personnalisés.
- Les enseignements technologiques seront confortés et rendus accessibles à tous les élèves.
- Seule une organisation modulaire permet, par sa souplesse, d'atteindre ces objectifs. Cette organisation n'est pas synonyme d'un lycée à la carte : les règles d'élaboration des parcours sont fixées et connues de tous.
- L'organisation modulaire n'est pas compatible avec un groupe-classe stable : un groupe de référence de 10 à 15 élèves offre un ancrage aux élèves. Il est pris en charge par un professeur référent (remplaçant le professeur principal).
- L'accompagnement est essentiel: à ce titre, il fait partie de l'emploi du temps de tous les élèves et du service des enseignants. Les COP et les équipes de vie scolaire doivent également être renforcées.

Conditions pour réussir la réforme ?

Nous avons avancé plusieurs conditions pour que la réforme ait quelques chances d'aboutir :

- Un engagement politique fort et inscrit dans la durée : programmation pluriannuelle des moyens de la rénovation : toutes les économies générées par la nouvelle organisation devront être réinvesties dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des lycéens et des enseignants.
- → Un calendrier qui respecte les instances de concertation et qui permet l'appropriation par les établissements de la réforme : pour nous, la mise en œuvre doit être programmée en seconde à la rentrée 2011.
- Le maintien d'un bac en partie à épreuves nationales et donnant accès à l'université.
- Une logique du gagnant-gagnant: le service des enseignants reste défini hebdomadairement et inclut les missions d'accompagnement et le travail en équipe.
- Un accompagnement de la mise en œuvre de la réforme en formation continue et en formation initiale.